

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du Conseil Municipal

JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021, à 18 heures 30

Affiché le 22 septembre 2021

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

*Désignation du secrétaire de séance
Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)
Approbation du PV de la séance du 09 juillet 2021*

FINANCES

- 1 – SELI – Cession des actions au profit de la Communauté Urbaine Limoges Métropole
- 2 – Décision Modificative n°2 – Budget Communal
- 3 – Admissions en non-valeurs – Budget Communal
- 4 – Frais de missions – 103^{ème} édition Congrès des Maires de France
- 5 – Association Le Tandem Limougeaud – Demande de subvention exceptionnelle
- 6 – Marché d'automne – Détermination des prix de repas édition 2021

COMMANDE PUBLIQUE

- 7 – Plan de relance – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

ENFANCE

- 8 – Convention Territoriale Globale

RESSOURCES HUMAINES

- 9 – Modification du tableau des emplois
- 10 – Recrutement et rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les vacances de Toussaint 2021 et de Noël 2021

URBANISME PATRIMOINE TRAVAUX

- 11 – Convention de mise à disposition sur la parcelle cadastrée AI 139 entre ENEDIS et la commune du Palais-sur-Vienne
- 12 – Adhésion au groupement de commandes de Limoges Métropole pour la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

ENVIRONNEMENT

- 13 – Désignation de l'ONF comme maître d'œuvre pour la création de 2800 ml de piste forestière en terrain naturel en forêt communale du Palais-sur-Vienne

GESTION

- 14 – EHPAD : Désignation d'une personne qualifiée
- 15 – Convention relative à l'organisation des mesures de responsabilisation entre le Lycée Saint Exupéry et la Mairie du Palais-sur-Vienne